

Il est disponible en juin pour l'année scolaire suivante. Il est téléchargeable sur le site de la commune www.saint-nazaire-les-eymes.fr ou via le portail Familles ou peut être remis par voie papier aux familles qui le souhaitent par le service Enfance Jeunesse ou par la mairie. Une aide financière est possible par le CCAS en fonction du quotient familial. Des réductions pour les fratries sont également appliquées. Se renseigner auprès du service comptabilité de la mairie.



● Association des parents d'élèves

✉ ape38330@gmail.com

L'Association de Parents d'Elèves est un réseau de parents d'élèves motivés, réunis au sein d'une association indépendante. Lien entre les deux écoles et les parents, elle organise des événements favorisant les échanges conviviaux entre les familles et des manifestations pour financer certains projets des écoles.

Pour en savoir plus : ape38330.fr/

● Le collège et le lycée de secteur

Collège du Grésivaudan - Place de l'Agora - 38330 St Ismier

☎ 04 76 52 01 81 - www.ac-grenoble.fr/college/gresivaudan

Lycée du Grésivaudan - 1 avenue du Taillefer - 38240 Meylan

☎ 04 76 90 30 53 - www.gresivaudan.ent.auvergnhonealpes.fr

Petite enfance Vie Scolaire - Jeunesse

L'ensemble des bâtiments qui accueillent les enfants est regroupé dans un périmètre « sans voiture » :

- la structure multi accueil les Coccinelles
- L'école primaire du Manival (maternelle + élémentaire)
- le pôle enfance hébergeant les services municipaux suivants : restauration scolaire, garderie périscolaire, centre de loisirs.

Un parking situé près de ces équipements facilite la « dépose » et la « reprise des enfants ». Il est demandé aux parents de ne pas stationner sur les places réservées aux bus.

● Structure multi-accueil les «Coccinelles»

111, Chemin de la mairie - 38330 St Nazaire les Eymes

☎ 04 76 52 34 80



Cette structure est gérée par la Communauté de communes Le Grésivaudan. Elle accueille les enfants résidant sur le territoire du Grésivaudan âgés de 3 mois à 4 ans, en garde régulière ou occasionnelle.

Pour plus d'informations, consultez www.le-gresivaudan.fr > Démarches et Services > Enfance/Jeunesse 0-17ans > Petite Enfance 0-3ans

● Relais Petite Enfance (RPE)

Les « Grési'mômes »

Les Relais Petite Enfance sont gérés par la Communauté de communes Le Grésivaudan. Saint-Nazaire les Eymes fait partie du RPE Les Grési'mômes - ainsi que Biviers, Bernin et Montbonnot-Saint-Martin.

- Pour les assistantes maternelles, le RPE est un espace de rencontre, d'échanges d'informations et de soutien dans l'exercice de leur profession.

www.le-gresivaudan.fr > Démarches et Services > Enfance/Jeunesse 0-17ans > Petite Enfance 0-3ans



- Pour les parents, futurs parents c'est :
 - Une aide dans la recherche d'un mode de garde. Une aide sur vos droits et devoirs.
 - Un soutien dans les démarches administratives en tant qu'employeur d'un assistant maternel.
 - Un espace d'écoute si vous rencontrez des difficultés au sujet de l'accueil de votre enfant.

Sur rendez-vous, l'animatrice assure une permanence mensuelle destinée aux futurs parents, parents, assistants maternels, employés à domicile, et candidats à l'agrément.

Pour en savoir plus : www.le-gresivaudan.fr > Démarches et Services > Enfance/Jeunesse 0-17ans > Petite Enfance 0-3ans

Pour contacter l'animatrice ☎ 06 02 52 65 73

✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

● Assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles sur la commune, agréées par le Département est disponible sur le site internet de la commune www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Enfance-Seniors > Petite Enfance > Assistantes maternelles.

Quelques assistantes maternelles, membres de l'association La Rose des Temps, se réunissent avec les enfants dont elles ont la charge pour faire diverses activités en groupe dans le but d'aider à leur «socialisation».

● Ecole primaire du Manival

A compter de la rentrée de septembre 2025, l'école maternelle et l'école élémentaire sont regroupées au sein de l'école primaire du Manival.



• Ecole Maternelle

223 chemin Emile Gandy
38330 St Nazaire les Eymes

☎ 04 76 52 17 26

✉ ce.0382161t@ac-grenoble.fr

• Ecole Élémentaire

79, chemin de la mairie
38330 St Nazaire les Eymes

☎ 04 76 52 31 50

✉ ce.0382161t@ac-grenoble.fr

● Le pôle enfance

Ce bâtiment accueille le service Enfance Jeunesse et ses activités de restauration scolaire, accueil de loisirs périscolaire et accueil de loisirs extrascolaire.

235, chemin Emile Gandy
38330 St Nazaire les Eymes

☎ 04 76 52 43 55

✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

• Restauration scolaire : 11h30 à 13h45 (2 services)

La restauration scolaire accueille les enfants scolarisés dans l'école primaire (maternelle et élémentaire).

Il existe deux types d'inscription au service :

- inscription régulière (tous les jours de la semaine pendant toute l'année ou certains jours de la semaine pendant toute l'année)
- inscription occasionnelle tous les jours la veille avant 9h (le vendredi pour le lundi)

Pensez à prévenir en cas d'absence de l'enfant. Toute absence non justifiée sera facturée.

La responsable peut être contactée les jours de restauration scolaire de 9h à 11h et de 15h à 17h par téléphone ou par courriel.

• Accueil de loisirs périscolaire

Horaires d'accueil des enfants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et 16h30 à 18h30.

Le mercredi en période scolaire : Il existe différentes formules par journée ou ½ journée. Se renseigner sur le site de la mairie.

Les activités des enfants se déroulent au pôle enfance, sur le plateau sportif et sur le terrain multisport.

• Accueil de loisirs extrascolaire

Horaires d'accueil des enfants : 8h-18h

Les enfants sont accueillis 1 semaine sur les 2 pendant les courtes vacances scolaires (pas d'accueil à Noël) et pendant les vacances d'été 3 semaines en juillet et 2 semaines en août.

Modalités d'inscription :

Pour pouvoir bénéficier des services liés au scolaire : restauration scolaire, accueil périscolaire (jours d'école et / ou mercredi en période scolaire), accueil extrascolaire, **les enfants doivent être préalablement inscrits** auprès du service Enfance Jeunesse.

Le dossier d'inscription commun au restaurant scolaire et à l'accueil des loisirs périscolaire et extrascolaire doit être rempli avant toute présence.

Pour plus d'informations :

www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Enfance-Seniors > Vie scolaire